

Le mobilier liturgique après Vatican II (1963-1965) dans les églises à Bruxelles construites avant la réforme

Jessica Posset

DANS **CAHIERS BRUXELLOIS – BRUSSELSE CAHIERS 2015/1 XLVII**, PAGES 393 À 410
ÉDITIONS **MUSÉES ET ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES**

ISSN 1784-5157

ISBN 9782874880162

DOI 10.3917/brux.047.0393

Date de mise en ligne : 27/10/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-cahiers-bruxellois-2015-1-page-393?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Musées et Archives de la Ville de Bruxelles.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Le mobilier liturgique après Vatican II (1963-1965) dans les églises à Bruxelles construites avant la réforme

Jessica POSSET

(Master en Sciences des religions, Université Libre de Bruxelles)

Introduction

Le point de départ de nos observations commence en 1963 avec le concile de Vatican II et la réforme liturgique qu'il a engendrée. Des changements profonds dans la manière de célébrer la messe et l'eucharistie ont provoqué une mutation de l'espace liturgique. Nous parlons désormais de communauté de l'église et de participation active des fidèles. Vatican II implique aussi une ouverture d'esprit relative dans un souci de modernisation, de liberté et de reconnaissance de la diversité catholique. Le concile aura également un impact sur la manière de gérer l'espace intérieur des églises, l'ensemble de la communauté y étant maintenant intégrée, participant pleinement à la vie paroissiale.

L'importance du mobilier et de certains objets, en sera bouleversée par une utilisation différente de l'espace à disposition de l'assemblée. Nous nous intéresserons à l'application de ces changements dans diverses paroisses en fonction de leurs affinités avec le contenu des réformes.

L'intérêt que nous pouvons porter au patrimoine liturgique n'est pas exclusivement réservé à un public de fidèles, mais pour toutes personnes s'intéressant à l'art en général ainsi qu'au patrimoine culturel qui en découle. Les églises ne se résument plus seulement à des lieux de culte, mais sont également des écrans accessibles à tous, pour les oeuvres qu'elles abritent. Au-delà du seul aspect religieux, les églises font partie intégrante du patrimoine culturel et touristique.

Le choix d'analyser ce phénomène à Bruxelles s'est imposé comme une évidence, car aucune étude systématique sur le mobilier liturgique n'avait encore été réalisée. Les manières de traiter un tel sujet sont aussi vastes que fastidieuses. Notre analyse portera donc sur les églises antérieures à Vatican II, soutenu par des exemples, afin de comprendre la réforme sous deux axes : le nouveau mobilier ainsi que son aménagement et le sort réservé à celui précédent le concile.

Cependant même si Vatican II représente un basculement, il existe d'autres facteurs comme les moyens économiques mis à disposition, ou le temps que chaque paroisse pourra consacrer au mobilier, qui ont eu de l'influence.

Les différents départements dédiés au patrimoine dans la région Bruxelles-Capitale ont également été des obstacles ou des atouts à la conservation du mobilier liturgique. Néanmoins il s'avère difficile d'établir une estimation des dommages ou destructions de mobilier ou d'objets de culte tant les documents permettant de le vérifier manquent. Le mobilier ayant une valeur artistique notable, par exemple faisant partie des églises classées, n'ont, dans la plus part des cas, été ni détruit, ni déplacé du fait qu'il ne dépend pas seulement de l'autorité ecclésiastique.

A contrario, comme nous allons le voir, certaines églises seront de vraies précurseurs suite à la réforme liturgique. Après une analyse théorique de la réforme, nous observeront deux églises en particulier : Saint-Suzanne, à Schaerbeek, pour l'évolution de son aménagement, et Notre-Dame du Bon Secours à Bruxelles-Ville pour son mobilier liturgique.

Vatican II et la nouvelle liturgie

Le mouvement pour la nouvelle liturgie

Le mouvement du renouveau liturgique prend sa source, au début du XX^e siècle, sous le pontificat de Pie X avec la publication de deux décrets amorçant la volonté d'une communion plus fréquente et plus ouverte¹ : *Sacra Tridentina* (20 décembre 1905) et *Quam singulari* (8 août 1910). À travers ces actes, la liturgie catholique s'inscrit dans un mouvement plus large au sein de la grande Église catholique alors en proie à un conflit entre conservatisme et modernisme qui aboutira à l'annonce du concile de Vatican II en 1958.

Dès le début du XX^e siècle, un besoin pressant de la part des catholiques de vivre pleinement leur religion se fait ressentir à travers toute l'Europe. Ce besoin ne fera que croître, et au terme de la Première Guerre mondiale, les jeunes fidèles auront décidément le désir de spiritualité. Cependant, l'Église devenue peut-être trop bureaucratique et administrative ne peut satisfaire ce desideratum de Mystère. Le fidèle type, aux connaissances moyennes, devient alors le spectateur d'une Église hiérarchisée, demeurant figée dans son autorité. La foi se ressent de manière imposée, elle n'est plus un choix.

Comme pour tous mouvements réformateurs, l'essentiel est de revenir au sens du Texte Premier, à la base du Christianisme paléochrétien afin de faire ressortir les fondations mêmes de la construction liturgique. Les études se pencheront sur l'analyse de l'Eucharistie : comment participer au Mystère de la Cène autour de la même table comme l'a fait Jésus avec ses compagnons, ou encore comment prendre conscience que nous faisons partie d'une communauté de croyants ?

L'embryon de ce mouvement se développe en Belgique grâce au bénédictin Dom Lambert Beauduin (1873-1960). Le but principal était de mettre en avant la collectivité des fidèles plutôt que de les isoler dans une piété plus individuelle. L'idée était de faire participer la communauté entière à l'eucharistie. Beauduin est ordonné en 1897 et devient moine à l'abbaye de Mont-César, près de Louvain, en 1907. Il fut à l'origine de l'idée de « participation active du fidèle ». Petit à petit, toute une série de clercs se réunissent autour de ce mouvement de renouveau encore minoritaire au sein de l'Église catholique.

Beauduin, accompagné de Maurice Festugière, bénédictin à Maredsous, se bat pour une action liturgique empreinte de spiritualité, et d'ascétisme collectif et participatif, contre une vision plus conservatrice de la liturgie. Depuis le concile de Trente, concile de la Contre-Réforme, les pratiques rituelles étaient restées figées

¹ DE MATTEI R., *Vatican II Une histoire à écrire*, Paris, Muller Édition, 2013, p. 32.

et ne correspondaient plus aux nouvelles attentes des fidèles. Lors de différents séminaires organisés à Maredsous, Beauduin met au point un programme de réformes liturgiques qui seront reprises dans la *Revue Liturgique* publiée par l'italien Emanuele Caronti. Notons que Giovanni Battista Montini, le futur pape Paul VI, aura une formation liturgique allant dans le sens de l'enseignement de Beauduin.

Au fur et à mesure, la volonté d'un renouveau liturgique s'étend dans toute l'Europe centrale. En Allemagne, c'est aussi chez les bénédictins que les premières réflexions sur la liturgie émergent. Elles naissent dans une Allemagne d'après guerre, dans laquelle le gout pour les pèlerinages ascétiques touche toutes les couches de la population. Les séjours dans les monastères, surtout bénédictins, se multiplient dans un souci de lien intime avec Dieu à travers la prière.

Le 6 août 1921 est donnée une messe dite communautaire, reprenant l'idée de participation active des fidèles. Elle se déroule dans la crypte de l'abbaye de Maria Laach et est dirigée par l'abbé Ildelfonso Herwegen². Au même endroit, est lancée en 1918, par le même abbé, une toute nouvelle collection *Ecclesia Orans*, destinée aux clercs, mais aussi au public laïc, reprenant des monographies faisant, en quelque sorte une apologie de la spiritualité. L'objectif de la collection était d'éveiller la conscience collective à une nouvelle liturgie plus proche des fidèles, de leurs croyances et de leur intériorité religieuse. Elle proposait des « études historiques, dogmatiques, ascétiques-mystiques, philosophiques, pédagogiques et esthétiques tirées du domaine de la liturgie catholique »³. Le premier texte publié fut celui de Romano Guardini : *Vom Geist der Liturgie* en 1918, traduit en français en 1930 sous le titre de *L'esprit de la liturgie*.

Après le bénédictin belge Dom Beauduin, Romano Guardini (1885-1968), ordonné en 1911 à Mayence, fut un illustre penseur et écrivain du mouvement pour la nouvelle liturgie. Considéré comme un homme moderne, il eut une grande influence sur la jeunesse catholique allemande, car ses écrits tentaient d'insérer la liturgie catholique dans la société moderne qui ouvrait ses portes au terme de la Première Guerre mondiale. De plus, ces textes invitent plutôt à une collaboration plus qu'au respect de l'ordre donné sur un sujet précis comme la liturgie. Il inscrit donc la liturgie dans toutes les sphères de la société moderne et contribuera à l'étude de la création de nouveaux espaces liturgiques. Durant l'entre-deux-guerres, le château de Rothenfels sera un véritable laboratoire théologique autour de la réflexion liturgique. C'est dans ce lieu même que les premières expériences architecturales verront le jour sous l'influence de l'enseignement de Guardini. Car pour cet enseignant, il ne s'agit pas simplement de réformer la liturgie, mais aussi de former les jeunes à celle-ci pour qu'ils puissent vivre entièrement la liturgie⁴.

Dans un premier temps, le Vatican se méfiait du mouvement pour une nouvelle liturgie et lors de la constitution de la Commission préconciliaire, certains adeptes du mouvement seront écartés. Ainsi, les évêques français et allemands

² DE MATTEI R., *Vatican II Une histoire à écrire*, Paris, Muller Édition, 2013, p. 33.

³ GUARDINI R., *L'esprit et la liturgie*, trad. de D'Harcourt R., Paris, 1930, p. 5.

⁴ *Idem*, p. 45.

ainsi que les directeurs des centres de formation liturgique ne seront pas directement inclus dans la préparation du concile⁵. Cependant, par pression du mouvement grandissant, le Vatican ne put que les inclure, garantissant ainsi un débat équitable entre réformistes et conservateurs.

Art sacré et aménagement des églises à la veille du concile

Son œil [celui du fidèle] pourra d'abord se poser sur ses voisins d'église : « ce vieillard, là devant lui, cette femme au visage raviné par le chagrin et la peine, ces gens plus loin à la physionomie si sèche, si lointaine ». Et puis le regard intérieur, qui porte plus loin que l'œil de chair, agrandira le cercle, et tous ceux qui ne sont pas là apparaîtront : « les malades, et l'armée immense de ceux qui sont surchargés de peines et de douleurs et de devoirs – ceux qui cherchent, qui luttent – ceux qui meurent ». Le cercle s'élargit encore par orbes successifs, et toute la hiérarchie vivante de l'Eglise surgira : les prêtres, les évêques, le Pape. Et puis les peuples, à leur tour, emportés par le « grand remous du monde » — les nations « dont sépare encore un malentendu et auxquelles il faut se joindre par le cœur » — « l'unité de l'occident »⁶.

Cette phrase de Romano Guardini, citée dans l'introduction de la traduction de son texte *L'esprit de la liturgie*, mais issue de son ouvrage *Liturgische Bildung* (La formation liturgique) de 1924, nous montre à quel point le mouvement pour une réforme liturgique s'inscrit dans un humanisme affirmé et une reconnaissance de l'individu appartenant à une communauté. L'idée est de reconnecter l'homme aux émotions pures via le surnaturel et ainsi de lui rendre sa faculté de communication. En d'autres termes, réconcilier le catholicisme avec son caractère catholique au sens universel du terme.

L'architecture religieuse, les nouveaux aménagements et en général l'art catholique du début du XX^e siècle refléteront l'envie de remettre l'humain au centre des constructions en mettant de côté des ornements jugés inutiles, ne permettant plus aux fidèles de se concentrer sur l'essence même de la foi. Le « trop » encombrant cédera sa place à une purification et une clarification tant dans l'architecture que dans la conception du mobilier et de l'espace.

Avec des concepts comme le symbolisme, le non-figuration et le rapport entre intérieur et extérieur, Guardini renoue l'art sacré avec la société moderne ainsi qu'avec les préoccupations artistiques de l'époque. Selon lui, les édifices sont saturés de formes trop fastes, trop diverses, empêchant la liturgie d'entrer en contact avec la vie quotidienne des fidèles, dans laquelle elle devrait s'inscrire. Le mobilier, l'architecture et sa conception intérieure doivent faire prendre pleine conscience aux participants du geste eucharistique. Toujours dans un souci de réforme et de retour vers les fondements du christianisme, nous observons une réelle volonté de revenir au concept de « maison-église » présent à l'époque paléochrétienne.

Les premières expériences seront mal comprises par certains des croyants,

⁵ *Idem* p. 114.

⁶ *Idem*, p. 37.

car l'espace liturgique ne correspondra plus à la liturgie imposée par le concile de Trente, encore très fortement répandue. En général, très peu d'églises vont suivre ce mouvement. L'effet inverse se passera dans les années 1980, lors du nouvel aménagement, d'anciennes églises deviendront incompréhensibles pour la nouvelle génération de croyants, laissant place à des visions « d'église musée », muselées dans le passé, figées, ne permettant plus aux fidèles de vivre leur foi comme ils l'ont apprise.

Les principales expérimentations tourneront autour de la conception de l'autel qui deviendra le centre de l'espace autour duquel les fidèles seront amenés à entrer en mouvement. Mais finalement, dans la majorité des cas, les architectes reprendront les codes d'aménagement liturgique hérités du XIX^e siècle, qu'ils replaceront dans une architecture plus moderne. Il faudra attendre la fin de Vatican II, pour que l'ensemble des paroisses opte pour un aménagement en corrélation avec cette nouvelle liturgie.

Le patrimoine religieux à Bruxelles

La question du patrimoine et de sa conservation est complexe et en constante évolution. À Bruxelles, plusieurs ministères sont compétents dans ce domaine : l'urbanisme, la Commission Royale des Monuments et des Sites, la gestion de l'environnement... Toutes ces administrations sont aujourd'hui régionales. Bruxelles compte, à ce jour, 3000 bâtiments et sites protégés. Ce nombre ne fait que croître au vu de l'évolution de la notion de patrimoine. Cependant un grand nombre de bâtiments restent non classés alors qu'ils le devraient. Notons que pour n'importe quel bâtiment classé, toute aliénation même concernant son mobilier est édictée par des règles précises. Toutes ces réglementations s'appliquent au édifice religieux et leur intérieur, même si ceux-ci n'appartiennent pas directement à la ville.

Depuis la grande réforme fédérale en 1970, le temporel du culte, en Belgique, relève des compétences des Régions. Cependant se sont les communautés linguistiques qui possèdent les compétences pour le patrimoine mobilier et les communes pour le domaine financier, c'est-à-dire qu'elles vérifient entre autres le budget des réparations et restaurations des biens de l'église. Les budgets sont quant à eux gérés par les fabriques d'église qui doivent rendre des comptes à la commune ainsi qu'à la Commission Royale des Monuments et Sites.

À Bruxelles, il y a donc dès 1968, deux commissions et deux ministres, l'un francophone l'autre néerlandophone. Nous comprenons la complexité résidant autour de la gestion du mobilier religieux, car nous sommes face à un éclatement des sources juridiques. En outre, à l'époque de Vatican II, cette séparation des compétences n'est pas aussi claire et surtout pas aussi réglementée, ce qui va entraîner un grand vide dans les archives concernant cette période. Cependant, pour faciliter les échanges entre les commissions, un groupe de travail mixte est mis en place. Le dernier grand transfert de compétences s'effectue en 1989, la gestion du patrimoine est transférée vers les régions. À Bruxelles, une troisième commission, liée à la région Bruxelles-Capital est formée.

Quelques exemples de mobilier liturgique à travers Bruxelles

Autel

L'autel figure parmi les meubles les plus touchés par la réforme. La plupart du temps, les anciens maîtres-autels sont laissés au fond du choeur considérés comme de vraies oeuvres d'art et de nouveaux autels sont construits et placés plus à l'avant de façon qu'on puisse tourner autour. Pouvoir faire le tour de l'autel et être véritablement au centre des fidèles sont deux des plus importantes caractéristiques de son nouvel emplacement. L'autel est indissociable de l'ambon et du siège du célébrant qui ensemble forment le coeur de la célébration.

Les matériaux utilisés devront être noble comme la pierre blanche naturelle⁷. Cependant, la plupart du temps les nouveaux autels seront en bois, comme celui de l'église Sainte-Famille à Schaerbeek (*figure 18*).



Autel de l'église Sainte-Famille
© Jessica Posset, 2014

À Bruxelles, nous retrouvons dans certaines églises des autels en pierre, mais cela reste une exception. Dans l'église du Finistère se trouve un autel en pierre blanche ornée de temps à autre d'un drap blanc.

⁷ Instruction pour l'exécution de la Constitution sur la liturgie « Inter Oecumenici » (ceremoniaire.net/pastorale1950/docs/interoeecumenici.html)

Il s'agit d'une oeuvre pensée par Frédéric Debuyst et insérée dans l'église après la grande rénovation entre 1989 et 1995.



Autel de l'église Notre-Dame du Finistère
© Jessica Posset, 2014

Ambon

Dans la nouvelle liturgie, la Parole est mise au centre de la fois. C'est tout naturellement que l'ambon est lui aussi mis en valeur. Au XX^e siècle s'opère une vraie réinvention de cet objet, laissé en désuétude auparavant, car l'utilisation de la chaire de vérité était de rigueur. Il est mis en valeur et devient véritablement central. C'est l'endroit où le prêtre prêche la Parole, il conviendra donc que l'ambon soit visible à tous les fidèles et qu'il réponde aux mêmes exigences artistiques que l'autel. De plus, théoriquement, il devra y en avoir au moins deux, afin de distinguer la lecture de la Parole des homélies et les interventions diverses.

L'église de Saint-Joseph à Evere ne contient qu'un seul ambon destiné à la lecture de la Parole. Il s'agit d'une oeuvre de l'artiste Jean Willame (1932) qui imagine un ensemble formé de l'ambon et de l'autel. Commandé en 1992, le mobilier est installé en 1993. Sur base d'un charpente métallique, l'artiste pose des plaques de bois qu'il entaille de manière régulière. Il vient ensuite appliquer de la couleur, en adéquation avec l'ambiance du bâtiment, dans les rayures.



Ambon de l'église Saint-Joseph
© Jessica Posset, 2014



Ambon et lutrin de l'église Notre-Dame du Finistère
© Jessica Posset 2014

L'église du Finistère à Bruxelles-ville présente deux ambons distincts, conformes à la nouvelle liturgie. L'ambon destiné à la lecture de la Parole est, tout comme l'autel, une réalisation de Frédéric Debuyst afin de l'insérer dans l'église

en 1996. Notons que dans cette dernière, le lutrin employé avant la réforme est encore utilisé comme support de l'Évangile lorsqu'il ne se trouve pas sur l'ambon de la Parole. Il s'agit d'un lutrin datant de 1894 et demandé par la fabrique d'église à l'atelier de sculpture H. Peeters-Divoort. Il fait partie d'un ensemble en chêne comprenant des prie-Dieu, des chaises à accoudoirs et des petits fauteuils sans dossier⁸.

Sièges des célébrants

À Bruxelles, nous retrouvons différents types de sièges de célébrants. Ils sont souvent classiques et respectent les directives théoriques. À titre d'exemple, nous pouvons citer ceux de l'église Saint-Boniface, sculptés en bois foncé et assortis à l'ensemble du chœur. Très classiques et austères, ils sont recouverts de tapisseries. Dans le même style, mais cependant plus sobres, prenons comme deuxième exemple ceux de Notre-Dame des Riches Claires. Dans l'église de la Sainte-Famille, les sièges de célébrants sont dans un style encore plus sobres que ceux cités ci-dessus. Également en bois, plus clair cette fois-ci, ils ne sont que très peu sculptés.



Dans l'ordre: sièges des célébrants des églises Saint-Boniface, Notre-Dame des Riches Claires et Sainte-Famille © Jessica Posset 2014

Concernant les assises plus anciennes, elles sont en général conservées dans le fond de l'église, dans l'ancien chœur quand il s'agit d'églises touristiques et lorsque ceux-ci présentent une valeur artistique notable. Ainsi, dans Notre-Dame du Finistère, nous retrouvons des sièges datant du XIX^e siècle exposés comme témoins du passé de l'édifice.

Saint-Suzanne à Schaerbeek : évolution de son aménagement de 1937 à 2014

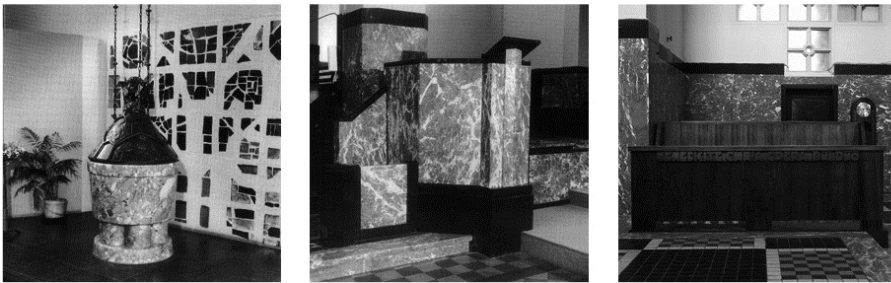
L'église de Sainte-Suzanne est exceptionnellement moderne et atypique dans la manière dont l'espace cultuel est construit. En effet, le chœur de l'église

⁸ BUYLE A., *L'église Notre-Dame du Finistère à Bruxelles aux XVIII^e et XIX^e siècles*, édition Nauwelaert, Bruxelles, 2008, p. 123.

est décomposé en quatre parties : l'autel, se situant en face de l'ambon, tous deux surélevés, le cierge pascal au centre et un deuxième ambon, utilisé pour les commentaires bibliques s'élevant en marge du chœur. L'ensemble des fidèles gravitent autour du chœur, ouvrant ainsi le champ de vision au célébrant, qui se place du côté de l'autel ou de celui de l'ambon.

Il est à noter que l'architecture de l'église donne des avantages à un aménagement de ce type. En effet, ouverte au culte en 1928, elle est construite, pour la première fois en Belgique en béton armé, par l'architecte Jean Combaz (1896 - 1979) sur un plan hexagonal inspirée de l'église Notre-Dame du Raincy, en France, terminée en 1923. Elle ne contient aucune colonnade démarquant des transepts, ouvrant ainsi l'espace intérieur du bâtiment, ce qui permet, aujourd'hui, un aménagement circulaire.

Dès 1933, l'ensemble du mobilier fut peu à peu acheté sous l'abbé Albert Rijckmans (curé de 1933-1967) et est réalisé, pour la plupart des pièces, par les Ateliers d'Art de l'École des Métiers d'Art de l'Abbaye de Maredsous. Ainsi, entre 1935 et 1937 les fonts baptismaux, les deux ambons fixes en marbre, les bancs de communion et les confessionnaux en bois du Congo sont installés. L'ensemble se trouve encore dans l'église contrairement au chemin de Croix, se retrouvant sur des photographies datant des années 1930, qui lui a disparu.



Fonts baptismaux, ambon, banc de communion et confessionnal de l'église Sainte-Suzanne

© Anonyme, archives de la fabrique d'église

Pour aller plus loin dans l'analyse de l'adaptation du chœur de l'église Sainte-Suzanne, nous retrouvons dans les archives un certain nombre de photographies témoignant de l'évolution de l'espace cultuel. Lors de son inauguration, le chœur de l'église se trouvait dans l'abside, l'autel en marbre était surmonté de neuf statues dont nous ne savons pas ce qu'elles sont devenues. L'ensemble du chœur était illuminé par un vitrail.



Chœur de l'église Sainte-Suzanne avant 1937

© Anonyme, archives de la fabrique d'église

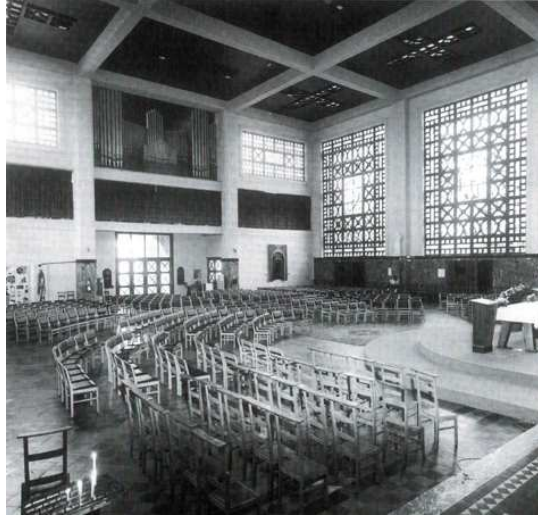
En 1937, l'abbé Rijckmans critique l'abondance de lumière empêchant la plénitude de la prière, le vitrail fut, donc caché par un ciborium. Le maître autel est détruit laissant place à une structure à quatre colonnes surmonté d'un toit, abritant le nouvel autel en marbre ainsi qu'un *Christ sur la Croix*, toujours présent dans l'église (figure 15).



Ciborium de l'église Sainte-Suzanne vers 1950

© Anonyme, archives de la fabrique d'église

Quelques années plus tard le vitrail fut entièrement emmuré. Après Vatican II et afin de répondre aux nouvelles exigences liturgiques, Emile de Munck (curé de 1967 à 1998) fait installer un podium semi-circulaire à l'avant des deux ambons en marbre. Un nouvel autel en bois est acheté à l'église abbatiale de Grimbergen (figure 16).



Aménagement de l'église Sainte-Suzanne vers 1970

© Anonyme, archives de la fabrique d'église

L'aménagement que nous connaissons actuellement est très récent, il date de 2003 et est imaginé par Michel Christiaens, curé de 1998 à 2012.



Aménagement actuel de l'église Sainte-Suzanne

© Jessica Posset, 2014

L'autel en bois fut vendu à une autre église mais nous ne retrouvons pas dans les archives de laquelle il s'agit. Les pièces du mobilier qui ont le plus souffert à Sainte-Suzanne ce sont les sièges des fidèles. L'église pouvant accueillir plus de mille personnes, le nombre de chaises était exubérant. Certaines ont été vendues, d'autres données ou même brûlées. De plus l'Autel que nous retrouvons aujourd'hui au fond de l'abside n'est pas le même se trouvant sous le ciborium. Nous ne savons pas de quand il date, il a sûrement été installé par Emile De Munck sans pouvoir l'affirmer avec certitude.

Sainte-Suzanne, au fil de l'histoire de son aménagement, reflète l'évolution

d'une part la manière dont sont célébrées les messes et d'autre part comment les fidèles vivent leur foi à l'intérieur de l'église. De plus la communauté compte des fidèles et des prêtres particulièrement dévoués : c'est ainsi que nous retrouvons en abondance des photographies produites uniquement dans le but de rendre compte de l'évolution du mobilier.

Notre-Dame du Bon Secours à Bruxelles-Ville et son mobilier liturgique

Historique

Le mobilier, ainsi que toute la communauté catholique néerlandophone nous donne un aspect très atypique de ce que nous trouvons dans les autres églises de Bruxelles. L'étude est réalisée sur base du témoignage de Christian Vanhemelryck, membre de la fabrique d'église ainsi que sur les archives paroissiales.

Historiquement, il existait depuis le XII^e siècle une petite chapelle adossée à la première enceinte de la ville de Bruxelles, à proximité de la porte d'Overmolen, ce qui la situait directement sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. D'ailleurs, sur le portail, datant XVII^e siècle, nous retrouvons tous les symboles du pèlerin de Saint-Jacques: la bourse, la gourde, le coquillage, le bourdon, ainsi qu'une représentation de la *Vierge au Sarment* aussi appelée *Vierge de Bon Secours*.

Néanmoins, sa situation géographique ne l'aida pas à se développer et elle demeura peu utilisée durant tout le Moyen-Âge. C'est au début du XVII^e que la chapelle reprit son essor avec l'introduction du culte de la Vierge, ce qui lui vaudra désormais le nom de Notre-Dame de Bon Secours. Lorsque la première enceinte de Bruxelles fut détruite en 1664, la chapelle, alors abondamment fréquentée, fut l'objet d'une reconstruction à partir de 1669 jusqu'en 1694.

Depuis 1968, la paroisse est confiée aux personnes de langue flamande. Dans les années 1970, c'était inédit qu'une église de Bruxelles célèbre la messe uniquement en néerlandais. Aujourd'hui, Notre-Dame de Bon Secours est davantage une paroisse « choisie » par ces fidèles plutôt qu'une paroisse de quartier. En effet, beaucoup de personnes venant de communes néerlandophones aux alentours de Bruxelles se déplacent pour assister aux célébrations.

Mobilier

Afin de permettre une meilleure visualisation du mobilier de l'église Notre-Dame du Bon Secours, nous proposons un plan comprenant l'ensemble du mobilier cité ci-dessous ainsi que sa place dans l'édifice.



(1)



(2)



(3)

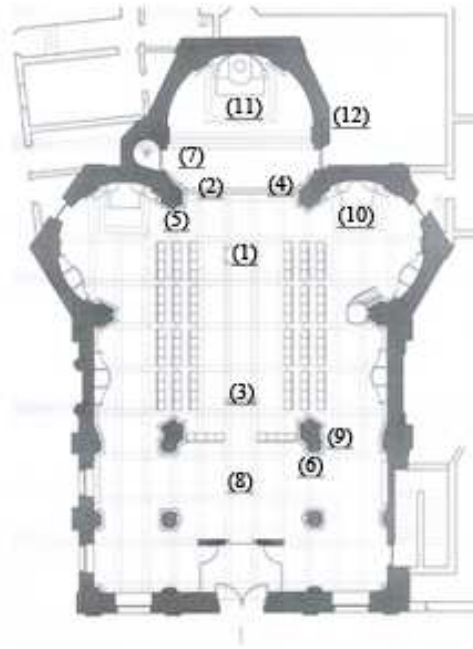


(5)



(6)

(9)



(10)

(11)



Les numéros sur le plan correspondent aux numéros des photographies.

Dans l'ordre: autel (1), ambon (2), sièges des célébrants (3), Cierge Pascal (4), Aile de l'ange (5), La Vierge (6), Le Christ sur la Croix (7), Elie rencontre Dieu dans le murmure d'une brise légère (8), Sacré Coeur de Jésus (9), Saint-Jacques (10), tabernacle (11), calice et patène (12)

© Jessica Posset, 2014

Lorsque la communauté catholique néerlandophone s'installe dans la paroisse, le chœur de l'église est avancé, quant à l'autel, c'est un bloc en pierre qui y faisait office. Cependant, l'aménagement de l'autel ressemblait d'avantage à une table de sacrifice, qu'à un lieu de partage. Pour la communauté de la paroisse, Vatican II représentait essentiellement ce désir de partage, ainsi, elle décida de se séparer de cet autel et de le céder à une autre paroisse.

Initialement, les fidèles faisaient face à l'autel devant l'ancien chœur. Dans celui-ci se trouvaient trois sièges destinés aux célébrants et aux acolytes. Aujourd'hui, ces trois sièges ne sont plus conservés à l'intérieur de l'église, mais sont entreposés dans la sacristie. Enfin, en descendant les marches qui mènent vers les fidèles, se trouvait l'autel en pierre. Cet aménagement était de vigueur jusqu'à la mort de Walter Corneillie, le prêtre faisant fonction jusqu'en 2003.

La communauté trouvait donc important d'avoir un autel répondant à leurs envies, qui ressemblerait davantage à une table de partage, de repas convivial. Ils se sont donc tournés vers des antiquaires flamands, qui demandaient cependant, une somme qui avoisinait les 5000 euros, ce que la communauté était incapable de financer.

À l'occasion du 40^e anniversaire de la paroisse, Marc Swijzen, artiste originaire de Borgerhout, exposa plusieurs de ses oeuvres, dont une sculpture en fer forgé. La communauté y fut particulièrement sensible. Ainsi, l'artiste marqua son accord pour laisser en prêt l'oeuvre à l'église. Cette dernière, à l'origine, était composée d'une lance, sur le dessus de la table, mais la communauté la supprima pour écarter toute connotation à une marque de violence. Concernant les reliques que doivent contenir tout autel, ils prirent celle de l'autel du collège Sint-Joris (fermé dans les années 1990), contenue dans un bloc de pierre de plus ou moins trente centimètres (photo). Le dernier point exceptionnel concernant l'autel est qu'il n'a pas fait l'objet d'une surélévation comme le demandait Vatican II. Le prêtre y célèbre l'Eucharistie à hauteur des fidèles.

L'ambon est un tronc d'arbre, mais personne dans la communauté ne se souvient de sa provenance. Durant la messe, l'Évangile se trouve sur cet ambon, cependant le temps de la lecture est particulier : le prêtre prend l'Évangile dans ses mains et en fait la lecture au pied de l'autel. Cet aspect ne répond donc pas aux exigences de Vatican II étant donné qu'il n'existe qu'un seul ambon dans la paroisse et que celui-ci sert uniquement à accueillir l'Évangile avant et après lecture. Il n'y a donc pas d'espace précis distinguant le moment où le célébrant prend la parole. Fidèles et clercs partagent l'autel comme un lieu de parole.

Il n'existe plus, à proprement dit de siège de célébrant. Le prêtre, toujours assisté d'une femme, officie sur les mêmes chaises que les fidèles. Il n'y a pas de chœur au sens strict, comme l'entend la nouvelle liturgie de Vatican II, surélevé pour marquer une séparation, mais un espace où l'office se déroule comme un repas communautaire.

Le tronc d'arbre accueillant le cierge pascal, sur lequel nous lisons le mot « paix » en une dizaine de langues différentes, vient de l'église de Notre-Dame de la Chapelle dans laquelle il se trouvait dans la petite chapelle destinée aux célébrations pour les néerlandophones. La communauté catholique néerlandophone de la Chapelle se réduisant de plus en plus, les célébrations y furent

abandonnées. L'arbre de paix fut donc transféré à Notre-Dame du Bon Secours en 2006.

L'œuvre de la main ailée, *Aile de l'Ange*, est une œuvre de Peter Jacquemin, le fils d'une fidèle de la paroisse. L'œuvre est en bois et fut sculptée à la tronçonneuse, elle fut léguée en 1999. *La Vierge*, se situant à l'avant de l'église, quant à elle est un don d'un paroissien, elle proviendrait de Pologne sans que nous n'ayons plus d'informations. Elle remplace une statue de Notre-Dame aux Rouges initialement située à cet endroit. Cette dernière est en plâtre et a été détériorée lors d'un acte de vandalisme. L'original possédant une valeur artistique reconnue est entreposé au service du patrimoine de la ville de Bruxelles-Capitale afin d'y être préservé.

Le *Christ sur la Croix* est une œuvre de Camille Colruyt, décédé en 1973. Elle se trouve dans la paroisse depuis 1968.

La sculpture du prophète Élie, *Élie rencontre Dieu dans le murmure d'une brise légère*, se trouvant à l'entrée, est une réalisation en bronze de l'artiste allemand Toni Zenz (1915-2014). D'un geste de ses mains, il fait mine de parler. Son homologue, *Élie qui écoute* appartient au cardinal Danneels. À la vue de cette statue, la communauté fut sensiblement frappée par l'originalité de l'œuvre. Une délégation s'est donc rendue à Cologne afin de rencontrer l'artiste et de lui commander une nouvelle sculpture.

La statue du *Sacré-Cœur de Jésus*, à l'avant de l'église, daterait du XIX^e sans que cela soit pour autant confirmé. À l'origine, elle se trouvait plus en avant dans l'église. Son histoire est quelque peu anecdotique. Lorsque le nouvel aménagement dans lequel les fidèles se font face fut réalisé, le Sacré-Coeur faisait lui aussi face à la moitié des fidèles. Certains d'entre eux ne jugeaient pas la statue non nécessaire à la célébration de leur foi. À la suite de quoi, il fut décidé de l'enlever. Cependant, la statue étant trop lourde, les paroissiens ne purent la déplacer que de quelques mètres d'où son emplacement actuel derrière une colonne, masquée de la vue des fidèles. Notons que les passants y allument encore des cierges même si la communauté n'en voit pas l'utilité.

Concernant les pièces les plus anciennes, faisant partie du mobilier d'origine, l'église étant classée, celles-ci n'ont été que très peu déplacées, enlevées ou aliénées. Le Maître-Autel (1705), les tapisseries, les tableaux, la statue de la Vierge de Bon Secours (XIV^e siècle), les confessionnaux (XIX^e siècle, style Louis XIV), la chaire de vérité (style Louis XV, provenant de l'église des Carmes Déchaussés sur le site actuel de la rue des Grands-Carmes) et les autels latéraux de Saint-Joseph et de Saint-Jacques (1724) sont donc restés à l'intérieur de l'église, à leur place initiale.

Pourtant, nous pouvons aujourd'hui trouver dans la sacristie cinq statues : *La Vierge*, *Saint-Anne apprenant à lire à la Vierge*, *Saint-Roch* et deux *Saint-Antoine*. *La Vierge* est une donation d'un paroissien, mais n'a pas trouvé sa place dans l'église. Nous ne savons pas d'où viennent ni *Saint-Anne* ni *Saint-Roch* qui ne sont mentionnées dans aucun inventaire. Concernant les deux statues de *Saint-Antoine*, leur déplacement est en lien direct avec Vatican II. En effet, Saint-Antoine n'étant pas le patron de l'église et les œuvres n'ayant pas de valeur artistique exceptionnelle, elles ne cadrent plus avec la nouvelle manière d'exposer

la foi et ne présentent pas, selon la communauté, d'intérêt pour le patrimoine. C'est donc dans l'esprit de Vatican II qu'elles furent déplacées hors de la vue des fidèles.

Il est également intéressant de nous pencher sur les deux autels latéraux. Au-dessus de ceux-ci se trouvaient deux statues, *Saint-Joseph* et *Saint-Jacques*, de Jean-Baptiste de Van der Haegen. Elles sont toutes deux en rénovation depuis 2012 sans connaître une date précise de leur retour. Pour remplacer l'une des deux sculptures, une autre statue représentant Saint-Jacques, pour le moins surprenante, fut placée au-dessus de l'autel latéral droit. En l'absence de la statue originale, la confrérie néerlandophone des Amis de Saint-Jacques a prêté cette statue en bois à la paroisse. Elle retournera sans doute en Flandre dès que la statue de Van der Haegen reviendra de la restauration.

Le tabernacle se situant sur l'ancien maître-autel est toujours utilisé. Il enferme les hosties consacrées. Le calice et la patène utilisés pour les offices sont en terre cuite. Ils sont simples et sobres de couleur bleu et marron. C'est une volonté de la communauté d'employer des objets de culte sans ornements jugés inutiles. Nous n'avons cependant aucune information sur la provenance de ceux-ci.

Il est incontestable que l'église de Notre-Dame du Bon Secours constitue un élément probant de l'impact de Vatican II. Dans cette paroisse, le Concile a particulièrement marqué les esprits mais d'une manière inédite, d'une part en observant le mobilier liturgique très original et d'autre part, l'ouverture d'esprit que nous retrouvons chez les paroissiens.

L'ouverture d'esprit de la communauté peut également s'expliquer par son contraire. En 2013, l'église de Notre-Dame du Bon Secours, l'église du Béguinage et l'église du Finistère furent réunies afin de créer l'Unité pastorale flamande de Bruxelles-Centre. Cette dernière église est restée classique dans sa manière de célébrer la messe, mais également dans sa manière d'aménager l'intérieur. Par les différences entre ces deux paroisses, nous constatons visuellement à quel point Notre-Dame du Bon Secours présente une situation particulière du mobilier liturgique.

La communauté eut également l'opportunité d'être soutenue par un prêtre, Mathieu Peters OSC, qui porte un intérêt particulier aux objets et aux vieilles structures en matière brute, ce qui explique notamment les oeuvres en bois ou en fer forgé que nous pouvons retrouver dans l'église et dans la sacristie. L'acquisition de ces objets se fait toujours dans un but utile. En effet, le prêtre essaie, dans la mesure du possible, d'insérer ceux-ci dans les célébrations. Dans la sacristie, par exemple, nous retrouvons une cuve en métal, accompagné d'un bâton. Tous les premiers dimanches du mois, consacrés à la messe des enfants, ceux-ci utilisent l'objet, tel un gong, afin d'annoncer le geste de paix.

La sacristie est donc un endroit assez particulier de l'église, où nous croisons plusieurs objets qui attestent, encore une fois, de l'originalité de la paroisse. Dans l'esprit de partage, d'ouverture d'esprit et de communion, les fidèles ont également, récemment, proposé à la Ville de Bruxelles des plans d'aménagement de l'église afin de changer l'autel pour y mettre une table plus longue, traversant l'église, sur laquelle ils pourraient se rencontrer et célébrer

l'eucharistie tous ensemble.

Conclusion

Vatican II est un basculement certain dans l'histoire de l'Église catholique, mais il vient surtout confirmer des courants de pensée présents depuis plusieurs années dans le milieu. Outre cette caractéristique ante-concile, la réforme liturgique s'étudie également sur le long terme. En effet, c'est dans les années 1990 que nous assistons à un réveil artistique et à un intérêt porté à l'aménagement des églises. C'est le cas pour plusieurs églises à Bruxelles : Notre-Dame du Finistère à Bruxelles-Centre, Sainte-Suzanne à Schaerbeek et plus spécialement Notre-Dame du Bon Secours à Bruxelles-Centre.

Mais il ne serait pas exact de penser que Vatican II, à lui seul induit de telles modifications, nous sommes également face à d'autres facteurs, tels que le financement de l'aménagement et le temps et l'intérêt porté sur le mobilier liturgique.

Nous constatons une inégalité entre les paroisses par rapport aux moyens financiers mis à leurs dispositions afin d'aménager chœur et d'acheter du nouveau mobilier. De ce point de vue là, il y a deux niveaux de financement qui provoquent cette situation : d'une part la richesse de la fabrique d'église et d'autre part, les moyens mis en place par les communes pour financer de nouveaux agencements et l'entretien de l'ancien mobilier. Les églises classées ont, quant à elles, le soutien de la Commission Royale des Monuments et Sites.

C'est aux fabriques d'église de gérer l'achat, la vente, l'entretien et la restauration du mobilier appartenant à la paroisse. C'est également à elles qu'incombe le tri, la conservation et l'enregistrement des archives, cette tâche nous intéresse particulièrement. Cependant, peu d'intérêt et peu de temps sont donnés à ces fabriques afin de gérer au mieux ces documents. Ce manque d'attention ne permet pas un suivi précis de ce que nous pourrions appeler le « petit mobilier », à savoir, les pièces n'ayant pas une valeur artistique ou culturelle reconnue.

Les innovations tardives et les destructions, ventes ou pertes rapides dans les églises à Bruxelles s'explique également par la situation politique dans les années 1960 en Belgique. En effet, depuis plusieurs années, la Belgique est en restructuration de son système politique et opère un basculement entre l'unitarisme et le fédéralisme linguistique. Cela induit une confusion concernant les documents administratifs et leurs enregistrements. Même si au sein même de l'Église catholique et des institutions universitaires catholiques, ce clivage linguistique se ressent, le Cardinal Suenens, alors Cardinal de archevêché de Malines-Bruxelles, acteur actif dans le Concile, sera sensible aux réformes au sein des différents diocèses.

C'est pour cette raison que dans la plus part des église de Bruxelles l'agencement et le mobilier liturgique reste conforme à la réforme. Mais il faudra attendre les années 1990 pour que de vraies innovations soient investies dans les édifices. Encore aujourd'hui, l'espace liturgique est en perpétuel mouvement dans certaines églises alors que dans d'autres, le poids des administrations fige

l'intérieur dans ce que nous pourrions appeler des « églises-musées ». Elles deviennent de plus en plus des attractions touristiques plutôt que des lieux appartenant à la communauté des catholiques.